

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 30
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 09 juin à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 4 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS :

Maurice NICOLUSSI, Edouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS :

Maurice NICOLUSSI à Clotilde CORRENOZ



Madame Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : règlement de la facture n°2018-3 de l'entreprise FX Montagne pour la réalisation d'aménagements sur le chemin historique d'Oulles

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture n°2018-2 adressée par l'entreprise FX Montagne et Paysage.

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, et le montant demandé correspondant à celui prévu au contrat, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au règlement de cette facture un montant total de 2 090,00 € HT soit 2 508,00 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
et à la majorité, Madame CORRENOZ Clotilde vote contre
autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de la facture précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

pour Mr Nicolussi

